LE RONDEAU-MONTFLEURY

Maternelle - Elémentaire
Collège

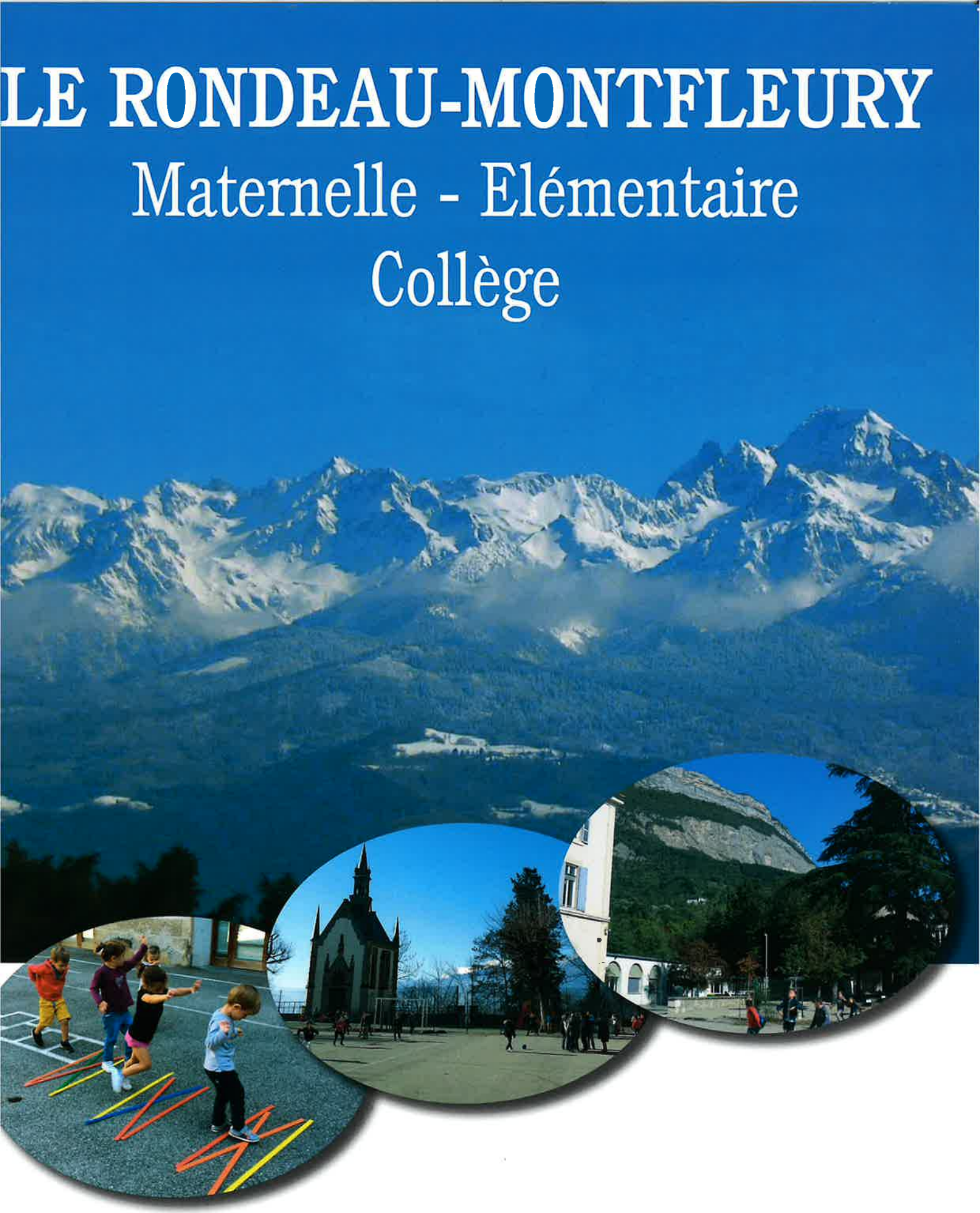

Chemin de la Croix de Montfleury

38700 CORENC

Etablissement d'enseignement catholique sous contrat

EIGNEMENT CATHOLIQUE 38

RONDEAU-MONTFLEURY

LE RONDEAU-MONTFLEURY

Sommaire

1. **L'ECOLE** 2
2. **LE COLLEGE** 4
3. **LES LANGUES** 6
4. **LES PROJETS** 7
5. **REGLEMENT FINANCIER** 9
6. **INFORMATIONS TRANSPORTS SCOLAIRES** 10

Riche d'une tradition pédagogique éducative et pastorale, **le RONDEAU-MONTFLEURY,** est un établissement catholique d'enseignement du diocèse de Grenoble, sous contrat avec l'Etat.
Il accueille les élèves en classes maternelles (Petite Section, Moyenne Section et Grande section), en classes élémentaires (du Cours Préparatoire au Cours Moyen 2ème année), et en classes de Collège (de la 6e à la 3e).
Son objectif : prendre en compte chaque élève au sein d'une équipe pédagogique ayant pour ambition et exigence un enseignement de qualité ouvert à tous, et accompagnant chaque enfant, personne unique en devenir.

Une situation privilégiée
Aux portes de GRENOBLE, l'établissement chargé de toute son histoire offre à ses élèves un site exceptionnel, vaste, arboré, serein et sécurisé.

Les Transports scolaires
Ils sont organisés par la METRO pour le périmètre de transport urbain (TAG), le titre de transport est à acheter auprès de la TAG. https://www.tag.fr/79-sacado-transports-scolaires.htm
En dehors du périmètre de transport urbain, ils sont organisés par le CONSEIL REGIONAL et sont gratuits.
L'inscription au transport scolaire et le coût (abonnement) sont ceux appliqués à l'ensemble des établissements scolaires du département. Renseignements donnés par l'établissement ou sur le site de « La région nous transporte » pour les communes situées en dehors du Périmètre de Transport Urbain (pour ces communes, l'inscription doit être faite par les familles via le site : https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-lisere-0).

Régime scolaire
Les élèves peuvent être externes (possibilité de repas occasionnels facturés) ou demi-pensionnaires sur 4,3,2 ou 1 jours fixes par semaine (pas de restauration le mercredi)

Horaires
Les cours ont lieu du lundi 8h30 au vendredi 17h05. L'établissement ouvre ses portes à partir de 8 h. Après les cours, l'établissement organise une étude du soir pour les élèves du primaire et collège, de 17h10 à 18h15, et pour les élèves de maternelle une garderie de 17 h à 18 h.

Inscriptions
Pour une pré-inscription au collège et / ou à l'école, prendre rendez-vous dès le lundi au retour des vacances de la Toussaint.

Services administratifs
Les bureaux sont ouverts lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 17h15. Le mercredi de 8h à 12h30.
Possibilité de laisser un message à l'accueil, ou d'envoyer un mail : contact@rondeau-montfleury.fr.

1. L'Ecole

Dirigée par Joëlle PETRIER, l'équipe pédagogique est composée de 17 professeurs des écoles titulaires. Ils ont pour mission de faire grandir vos enfants aussi bien par l'esprit que par le cœur. Les projets animés tout au long de l'année sont soutenus par l'Association des Parents d'Elèves et l'Organisme de Gestion.

HORAIRES

Ecole Maternelle :
Accueil et garderie à partir de 8 h
Horaire de classe : 8h30 à 11h45 et 14h00 à 17h00 - Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi
Garderie de 17h00 à 18h00

Ecole Elémentaire :
Accueil à partir de 8 h dans la cour du collège, puis à 8 h15 dans la cour de l'école élémentaire.
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 14h00 à 17h00.
Étude surveillée CM1 CM2 et garderie CP CE1 CE2 de 17h10 à 18h15

Dispositif ULIS Ecole :

Horaires du dispositif : de **8h30 à 11h45 et de 13h à 16h**

LE CADRE

Ecole Maternelle :
Cour de récréation aménagée pour les élèves de Petite Section, Moyenne Section et Grande Section.
Entrée particulière avec parking privé, accès grâce à un badge pour les PS et MS.

Ecole Elémentaire :
Dans un lieu historique dominant Grenoble, les élèves bénéficient d'un cadre exceptionnel.
Une cour de récréation adaptée aux élèves : une partie avec des cages de foot et des tables de ping-pong et l'autre partie avec différents jeux.

SECURITE

Toutes les portes sont fermées pendant le temps scolaire.
Les parents accompagnent et reprennent les enfants à l'entrée de l'établissement.

SPORT

Ecole Maternelle :
Motricité, expression corporelle tous les jours.

Ecole Elémentaire :
Les classes de CP et CE1 vont à la piscine des Buclos (MEYLAN) pour un cycle de natation.
L'établissement dispose de terrains de sport et d'un gymnase.

Un animateur sportif intervient de la PS au CM2 sur des cycles particuliers adaptés à l'âge des élèves.

ANGLAIS

Dans les classes cet enseignement est dispensé par une intervenante de la MS au CM2.

Dispositif ULIS :

Le dispositif accueille des élèves porteurs de handicap qui peuvent tirer profit d'une scolarité adaptée à leur âge et à leurs capacités, selon la nature et l'importance de leurs difficultés.

L'objectif du dispositif est de permettre à ces élèves de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire. C'est une scolarité avec des objectifs de travail, de rigueurs spécifiques aux difficultés et au rythme de l'enfant.

L'élève progresse à son rythme, avec des objectifs clairement énoncés à atteindre, réalisables et progressifs.

Il s'agit d'un dispositif d'inclusion. Il faut donc souligner l'importance du soutien et de l'investissement de l'équipe éducative. Les inclusions sont décidées en équipe.

ÉVEIL A LA FOI/CATECHESE et FORMATION HUMAINE

Ecole Maternelle :

Dans le cadre du projet pastoral de l'école, un éveil à la Foi est proposé aux élèves avec des célébrations, des temps forts et des histoires de la Bible à partir de la PS.
Les enseignants proposent de la formation humaine aux élèves ne participant pas à l'éveil à la Foi.

Ecole Elémentaire :

Sur le temps scolaire, il est proposé un temps de catéchisme ou de formation humaine aux élèves.

Selon les classes, la régularité des interventions varie entre une fois par mois et toutes les semaines.

Des parents bénévoles assurent les séances de catéchisme ou d'éveil à la Foi. Les enseignants proposent la formation humaine.

Des temps de célébrations sont organisés tout au long de l'année. Certains sacrements peuvent être préparés à l'école.

L'année est ponctuée avec deux actions de solidarité : Noël et Carême (bol de riz).

Réseau d'aide :

Une enseignante spécialisée est présente tous les mardis. Elle travaille en priorité avec les élèves de GS, CP et CE1. Elle a un rôle prioritairement de prévention et de remédiation en lecture, transcription et numération.

L'AIDE PERSONNALISEE :

Une aide personnalisée est proposée par les enseignants de l'école aux élèves rencontrant des difficultés ponctuelles dans leurs apprentissages de 12h40 à 13h40 durant certaine période de l'année.

RESTAURATION SCOLAIRE :

Ecole Maternelle :

Les élèves des classes de maternelle, encadrés et aidés par les assistantes maternelles, déjeunent dans une salle qui leur est réservée avec un mobilier spécifique.

Ecole Elémentaire :

Les élèves du CP sont servis à table.

Un self-service est proposé aux élèves à partir du CE1 avec les mêmes choix que pour les collégiens.

Les élèves de l'ULIS école prennent leur repas avec la présence de leur AESH.

ACTIVITÉS entre 12h50 et 13h50

Pour les élèves mangeant à la cantine (à partir de la GS), des activités payantes sont proposées par des intervenants extérieurs : arts plastiques, broderie, dessin créatif, création textile, théâtre, échecs, anglais, chinois, violon, éveil musical, multisport, judo, foot, escrime, gym, danse….

INFIRMERIE : accueil, écoute, soins.

L'infirmière est présente tous les jours (sauf le mercredi) de 10h15 à 16h15.
Elle organise et participe à la mise en place des PAI en collaboration avec le médecin scolaire.

FRAIS COMPLEMENTAIRES

En début d'année scolaire, il est facturé par élève, à partir du CP 56.50 € de fournitures scolaires

RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur de l'école est mis à jour chaque année. Il est communiqué aux familles lors de l'inscription. En **signant la convention de scolarisation, les parents acceptent le règlement intérieur** de l'établissement et le système des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'élève.

2. Le Collège

Chef d'Établissement Coordinateur : Romain BRAILLON

Directrice adjointe : **Adeline BARRY**
Coordinatrice de Vie scolaire : **Aurélie RICHARD**
Adjoint en pastorale scolaire : **Hugues MOUSSODJI** avec des bénévoles
Intendance : **Isabelle LORIMIER**
Secrétariat de direction : **Véronique ANDRIEUX**
Comptabilité : **Mélanie GROMIER**
Accueil et secrétariat : **Céline ANDRADA**

HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h05 à 17h05. Pas de cours le samedi.
➔ Pour les élèves de 3ème : cours le mercredi de 8h30 à 12h30.
➔ Pour les élèves de 4ème et 5ème, cours 1 mercredi sur 2
➔ Pour les élèves de 6ème : pas de cours le mercredi
Les élèves sont accueillis en permanence pendant les heures creuses de leur emploi du temps.

ÉTUDES DU SOIR de17h15 à 18h15, commune aux CM1 et CM2 du primaire et au collège.

LANGUES VIVANTES

Langue vivante 1 : anglais
Langue vivante 2 : italien, espagnol, allemand.

Initiation à la LV2, Allemand, Italien, Espagnol dès la 6ème pour un choix élaboré en 5ème.

LATIN ET GREC : option de la 5ème à la 3ème

ENFANTS PRÉCOCES : ils sont accueillis dans toutes les classes du collège. Écoute spécifique avec le souci d'intégration et de socialisation, dans la limite de nos compétences.

Dispositif U.L.I.S. : Réponse aux besoins d'élèves en situation de handicap, ayant pour orientation le dispositif ULIS, les élèves sont scolarisés dans leur classe de tranche d'âge, avec les inclusions suivant l'enseignant coordinateur, l'enseignante référente, et la rédaction du PPS.

SUIVI DES ELEVES

Carnet de correspondance : c'est le lien entre le collège et les familles.
* Retards, absences, passages à l'infirmerie, informations diverses, correspondance entre les parents et les membres de la communauté éducative, …y sont portés.

Ecole Directe : logiciel en ligne de suivi scolaire de votre enfant, administratif.
Bulletins trimestriels et relevés intermédiaires.

NOTRE MISSION :

Placer tous les élèves dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective, de réussite scolaire et d'épanouissement personnel.

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

o **Classes d'intégration en 6ème, fin septembre.** Les six classes partent 3 jours à la découverte d'un environnement, de témoignages, de partages, dans un massif proche de l'agglomération grenobloise.
L'objectif principal est de se connaitre et d'apprendre à vivre ensemble dès le 1er mois. Prévoir un budget d'environ 150 euros.

o **Voyages scolaires à l'étranger en général en 4° et 3°,** (Espagne, Allemagne, Italie, Angleterre) à l'initiative des professeurs. Prévoir un budget entre 450 et 550 euros.

o **Stage en entreprise pour les élèves de 3°.**

PASTORALE

Une proposition de foi catholique ou de formation humaine est faite aux élèves de 6ème (1h hebdomadaire), en 5ème pour ceux qui le souhaitent pour conduire à la Profession de Foi et se poursuit en 4°.
Pour les 3èmes, possibilité de participer à l'Aumônerie.
Organisation de temps forts catholiques réguliers (préparation de Noël, opérations humanitaires, Pâques, …).

SERVICES

- **INFIRMERIE : accueil, pôle écoute, soins, prévention**

Présence de l'infirmière scolaire, tous les jours (sauf mercredi) de 10h15 à 16h15. Organisation des actions de prévention (tabac…) et d'initiation à la santé (hygiène et puberté, secourisme, possibilité de passer l'Attestation de Formation aux Premiers Secours en 4ème).

- **CDI** (Centre de documentation) : Professeur documentaliste : Mme MORIN Marie-Amélie. Il est composé de 250 m² de surface, de 4000 volumes, et d'équipement informatique.
- **BDIO** (Bureau d'information sur les métiers et les orientations scolaires) : Responsable du BDI, Mme MORIN Marie-Amélie (Professeur documentaliste)
- **Salles informatiques et laboratoire de langues**
- **Matériel de Vidéo projection dans chaque classe et tableau blanc interactif en laboratoires de sciences et technologies.**

ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES (entre 12 h 30 et 14 h à l'initiative des professeurs et d'intervenants extérieurs)

- Athlétisme (avec compétitions sportives)
- Bridge
- Chorale (spectacles en fin d'année)
- Club lecture
- Club presse
- Comédie musicale (spectacles en fin d'année)
- Escalade
- Football
- Rugby
- Sentier découverte (avec possibilité de bivouac) *Mercredi après-midi*
- Tennis de table
- Théâtre (spectacles en fin d'année)
- Volley (avec compétitions sportives)

3. Les Langues

Les langues étrangères sont devenues indispensables dans la vie économique et relationnelle. Pour répondre à ce besoin grandissant un projet d'orientation personnelle vers la LV2 est mis en place en 6ème.

Le projet d'orientation personnelle vers la LV2 en 6°

Il permet la découverte des trois langues vivantes proposées en classe de 5°. Par permutation, l'élève appréhende les 3 Langues Vivantes B : Allemand, Italien et Espagnol. Il peut ainsi faire un choix éclairé.
Les élèves s'initient aux LVB en abordant des thématiques de découvertes, de la langue, de la culture, de la civilisation. Par l'auto-évaluation, l'engagement et une appétence personnalisée, le choix se fait progressivement.
Lors de la permutation, les élèves bénéficient en plus d'une aide méthodologique, dispositif leur permettant « d'apprendre à apprendre ».

Classes de 5ème: choix de la LVB, Italien, Allemand ou Espagnol

Classes de 5ème : ENSEIGNEMENT DU LATIN et DU GREC

Reconnu comme développant les capacités de rigueur, de raisonnement logique et de mémoire des élèves, l'étude du Latin, très appréciée dans le cursus scolaire des futurs lycéens qu'ils soient littéraires ou scientifiques, complète la culture générale acquise au fil des années scolaires.

Le choix du Latin à partir de la classe de 5ème est fait pour les trois années (5ème, 4ème et 3ème), et peut se poursuivre au Lycée.

4. Les Projets

Educatif

Réalisation des personnes (de la personne)

L'Institution Rondeau Montfleury valorise dans son approche éducative et pédagogique la réalisation des personnes.

L'objectif est de développer les qualités humaines, les facultés intellectuelles et le sens critique de chacun pour lui permettre de se construire comme une personne libre et responsable, capable de choix dans la société d'aujourd'hui.

L'établissement s'appuie sur une relation de confiance entre les familles, l'équipe éducative et les élèves.

Les élèves sont conduits, grâce à leur travail et leur engagement, vers le meilleur d'eux-mêmes. La communauté éducative accompagne chacun sur le chemin de sa réalisation en prenant en compte ses différences.

Sérénité de l'environnement

Situé dans un cadre privilégié, proche de la nature, le Rondeau Montfleury offre un milieu protecteur et serein.

Ce lieu chargé d'histoire a été choisi par ses occupants successifs pour étudier, vivre en paix et s'ouvrir à la spiritualité.

Aujourd'hui, l'établissement s'inscrit dans cet héritage propice au développement humain et spirituel.

Les pratiques éducatives et l'accompagnement de la personne contribuent à un climat d'établissement paisible, convivial et respectueux favorable aux apprentissages.

L'établissement propose à chacun de développer son intériorité, l'estime de soi et la confiance en l'avenir. Répondant à sa mission d'Église, le Rondeau Montfleury favorise la découverte de la foi et son épanouissement dans le respect des consciences.

Esprit de communauté

Etablissement catholique d'enseignement, l'ensemble scolaire Rondeau Montfleury s'inscrit dans une histoire singulière. La communauté s'enracine dans l'espérance du devenir de chaque personne qui la constitue.

Forte de la diversité de ses membres et de leurs expériences, nourrie de partages et d'échanges, une communauté innovante se construit au fil du temps.

L'établissement met en synergie tous les acteurs de la communauté éducative pour le bien de l'enfant. Il repose sur la participation de tous à ses différentes assemblées consultatives. Il favorise les initiatives au service du bien commun. Il implique les élèves dans son fonctionnement.

C'est aussi par des projets fédérateurs inscrits dans l'histoire de l'établissement que se soude cette communauté. Ainsi, les temps forts chrétiens, les sacrements, les spectacles, les Olympiades et les divers projets favorisent la participation de tous à la vie du Rondeau et renforcent le sentiment d'appartenance.

Ouverture et accueil

Le Rondeau, par ses échanges, favorise la découverte et l'ouverture à la réalité du monde et à l'autre. Les projets pédagogiques, éducatifs et pastoraux renforcent les liens avec la paroisse, la commune, la Métropole, la Région, des établissements étrangers et de nombreux partenaires.

Conformément à la mission de l'Église, et en accord avec son contrat d'association avec l'État, l'Institution Rondeau Montfleury, est "ouverte à tous, sans aucune forme de discrimination" (article 10 du Statut de l'Enseignement Catholique).

L'établissement prend en compte les différents profils d'élèves par un accompagnement personnalisé, du travail en équipe et des pédagogies adaptées. Sensible à rendre accessible une éducation de qualité pour tous, le Rondeau Montfleury accueille les familles quelle que soit leur situation dans la bienveillance et le respect.

➢ Pastoral

ACCUEILLIR

L'établissement accueille chacun dans sa différence en prenant en compte la dimension humaine de la personne.

Cette diversité est une richesse que l'enseignement catholique accueille positivement.

L'établissement devient, alors, la porte d'entrée d'un parcours de vie qui peut devenir parcours de foi.

« Laissez venir à moi les petits enfants. » Mc 10, 14

PROPOSER

Au Rondeau, les élèves bénéficient de propositions pastorales adaptées. La communauté d'établissement accompagne les élèves dans ces démarches pastorales.

Le catéchisme : « la foi exige d'être connue, célébrée, vécue et traduite en prière. La catéchèse doit promouvoir chacune de ces dimensions.» Directoire général de la catéchèse

La catéchèse primaire : De la Grande section de maternelle au CM2, les élèves ont une heure de catéchèse dans le temps scolaire. Ils sont en petits groupes avec des catéchistes bénévoles.

La catéchèse collège : Une heure de pastorale est prévue dans l'emploi du temps. Les 6ème et 5ème s'inscrivent dans un itinéraire de catéchèse qui les aide à préparer la fête de la foi. Et des propositions d'approfondissement de la foi sont faites aux 4ème, 3ème pour les guider vers un agir chrétien.

Une formation humaine : Ces temps et lieux de rencontres permettent la découverte de la culture chrétienne et des autres religions.

« Aller de toutes les nations et faites des disciples » Mt 28, 19

ACCOMPAGNER

L'établissement veille à accompagner chacun dans son parcours.

La communauté d'établissement soutient chaque personne dans sa démarche d'enrichissement personnel et spirituel. Notre accompagnement trouve sa source dans la foi chrétienne pour donner à tous les hommes et toutes les femmes de demain la possibilité de témoigner.

« il faisait route avec eux. ». Lc 24, 15

CELEBRER

La foi est une fête et nous sommes heureux de nous retrouver pour célébrer ce qui fait notre identité.

L'année scolaire est rythmée par des temps forts, des célébrations.

Célébrer est un moment propice de partage, de rencontre et d'échange pour une ouverture à l'intériorité.

« Dieu a tant aimé le monde qu'il a envoyé son fils unique afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle. » Jn 3, 16

5. Règlement Financier

Pour information, à titre indicatif, ci-dessous les tarifs de l'année scolaire 2023/2024 :

TARIFS ANNUELS	MATERNELLE	ELEMENTAIRE	COLLEGE
REDEVANCE	***1050,00€***	***1230,00 €***	***1230,00 €***
COTISATIONS *	***66,30€***	***72,00€***	***94,30€***

** Les tarifs 2024/2025 seront adoptés lors de l'AG de l'OGEC de décembre 2023 (augmentation généralement de 2 à 5%) ; le montant exact des différentes cotisations (services de la DDEC, UGSEL, AS, assurances, …) ne sera connu qu'à partir du mois d'avril 2024.*

- ✓ Aucune réduction pour absence n'est consentie sur la redevance des familles.
- ✓ En cas de départ en cours d'année, la redevance est due au prorata temporis

RÉDUCTIONS

- ✓ Des réductions sont accordées **aux familles nombreuses** dans les cas suivants :

  - A partir de 2 enfants inscrits dans l'enseignement catholique (sur chaque redevance)

Nombre d'enfants	2	3 et plus
Maternelles	63 €	99 €
Autres cycles	81 €	123 €

  - A partir du 3ème enfant scolarisé au Rondeau : gratuité de la redevance (hors cotisations annuelles soit 1050,00 € en maternelle ou 1230,00 € en élémentaire et au collège). Ne se cumule pas avec les réductions précédentes.

- ✓ Des réductions peuvent être accordées **aux familles en difficultés financières** (sur justificatifs de quotient CAF et revenus imposables).

RESTAURATION

Les tarifs de restauration sont les mêmes pour les élèves de maternelle, élémentaire et collège.

Demi-pension - Le prix annuel de la restauration est forfaitaire :

D4 : 4 JOURS	D3 : 3 JOURS	D2 : 2 JOURS	D1 : 1 JOURS
921,90 €	***733,35€***	***488,90 €***	***244,45 €***

- Ces montants sont répartis sur la facturation des trois trimestres en fonction de leur longueur.
- Il est possible d'inscrire l'élève en demi-pension partielle sur la base de 1 jour fixe (D1), 2 jours fixes (D2) ou de 3 jours fixes (D3) par semaine. Les jours sont à fixer si possible dès la préinscription ou la réinscription.
- Une réduction de 30% s'applique à partir du 3ème enfant demi–pensionnaire au Rondeau-Montfleury.

Repas occasionnels – Prix facturé à l'unité : **7,67 €**

GARDERIE - ETUDE SURVEILLEE : Facturées à l'unité ou au forfait 1, 2, 3 ou 4 jours.

- **ÉTUDE SURVEILLEE CM1 CM2 ET COLLEGE** : de 17h15 à 18h15 Prix unitaire : **3,55 €**.
- **GARDERIE CP CE1 ET CE2** : de 17h15 à 18h15 Prix unitaire: **3,55 €**.
- **GARDERIE MATERNELLE** : de 17 h à 18 h. Prix unitaire: **4,70 €.**

Mise à jour septembre 2023

6.Informations Transports Scolaires

Année scolaire 2024-2025

INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Il s'adresse à tous les élèves, Primaires à partir de 5 ans (écoles maternelles et élémentaires), et collèges.

Le Rondeau-Montfleury est en zone A, celle de l'agglomération Grenobloise (TAG)

Cas 1 : le domicile de l'enfant n'est pas en zone A, le transport est gratuit

L'inscription aux transports scolaires se fait par internet sur le site https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-lisere-0, soit par le formulaire papier qui a été envoyé par mail aux élèves par l'établissement. Cette inscription doit être faite **de début juin 2024 30 mai au 19 juillet 2024 par internet ou par courrier.** A compter du 20 juillet, une majoration de 30 € par élève inscrit au transport scolaire sera demandée aux familles.
Aucun document ne doit transiter par l'établissement, les inscriptions papier doivent être envoyés directement à l'Antenne régionale des transports scolaire de l'Isère ou par mail transportscolaire38@auvergnerhonealpes.fr.

Contact Antenne régionale : 04.26.73.38.38, mail : transportscolaire38@auvergnerhonealpes.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

<u>Tarifs TAG 2023/2024</u> :

Au mois :

A l'année :

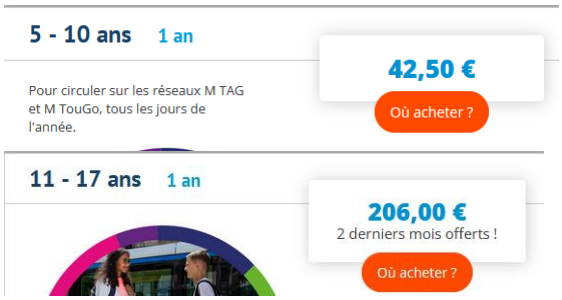

Cas 2 : Dans le cas où le domicile de l'enfant est en zone A, le transport est payant

Vous devez vous acquitter d'un titre de transport du réseau Transports de l'Agglomération Grenobloise (TAG).

https://www.tag.fr/67-un-tarif-pour-chacun.htm

Tél : 04 38 70 38 70

Tous les élèves doivent faire cette inscription même ceux dont le transport scolaire est gratuit et même ceux déjà titulaires d'une carte de transport scolaire.

Vous retrouverez tous les renseignements sur les lignes de bus desservant le rondeau sur notre site internet : http://www.rondeau-montfleury.fr/?page_id=633 dans l'onglet **« Infos pratiques » → Transports**